

4 000 manifestants contre le mariage pour tous

La mobilisation contre la loi Taubira ne faiblit pas à Nantes. Les manifestants étaient nombreux, hier, au rassemblement du cours des Cinquante-Otages.

Combien à Nantes, samedi, sous un ciel de drapeaux roses, bleus et blancs ? 3 000, évalue un policier. Plus de 5 000, affirme François-Xavier Peres, du collectif 44 « La manif pour tous ». « **Un succès**, estime la porte-parole Blandine Krysmann. **À ce rassemblement départemental, nous sommes plus nombreux qu'à la manifestation régionale de novembre. Depuis, beaucoup ont pris conscience de l'enjeu.** »

Derrière, tenu à distance par un solide service d'ordre, un petit groupe de contre-manifestants chante « **Vous avez déjà perdu** ». En effet, le midi, le premier article de la loi a été voté à l'Assemblée nationale. Perdu ? Ce n'est pas l'avis de la porte-parole. Elle appelle à soutenir les parlementaires qui s'opposent au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels. Ainsi le sénateur UMP André Trillard. Celui-ci prend la parole au nom de l'Entente parlementaire pour la famille, qui regroupe 217 députés et sénateurs : « **Nous avons une responsabilité historique, nous devons continuer à nous mobiliser.** »

Le juriste Louis-Georges Barret s'adresse aux professionnels du droit : « **Levez-vous, parlez, écrivez, saisissez les juges. Ayez le courage de mener le combat jusqu'au bout.** » Hors micro, l'avocat décrit les angles d'attaque juridique. Le chemin est



Beaucoup étaient venus en famille manifester contre le mariage et l'adoption pour les couples homosexuels.

encore long pour le texte de loi.

On entend ainsi l'élue nantaise Annick du Roscoat qui propose une autre parade. Membre du conseil économique, social et environnemental, elle veut saisir la troisième chambre en utilisant l'outil de la pétition citoyenne. Si le conseil économique s'empare du dossier, il faudra alors attendre son avis. Encore faut-il réunir rapidement 500 000 signatures.

Dans laquelle on croise Simon et Marie, 29 ans, et leur petit garçon Gabriel, 2 ans et demi. Ces catholiques pratiquants, dont ce sont « **les premières manifs revendicatrices** », sont venus défendre « **le modèle familial père - mère - enfant, qui a fait ses preuves** ».

Commencé à 15 h, le rassemblement se termine à 16 h 45. On range les micros. Les contre-manifestants

s'en vont en emmenant la banderole sur laquelle ils ont peint l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits...* » Les anti mariage homo, eux, roulent le tissu des milliers de petits drapeaux. Pour la prochaine fois ?

Marc LE DUC.

Des mariés privés de queue-de-pie

Les huissiers de la ville de Nantes étaient en grève hier. À la mairie, ils n'ont pas accueilli comme il se doit les amoureux.

Otages au Mali : entre angoisse et espoir

Cahier n°1, page 11